

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Gazette des Familles

CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 7.

Cap Rouge, Février 1876.

No. 4.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : M. L'ABBÉ PROVANCHER.

MAXIMES GÉNÉRALES POUR BIEN VIVRE.

4. Il faut se dépouiller de tout pour tout acquérir.

LA VÉRITABLE ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST.

L'un de nos respectables correspondants des États-Unis nous demande de ne pas nous borner exclusivement à la morale dans nos considérations, mais de faire de temps à autres quelques excursions dans le domaine du dogme, nous disant que les populations Canadiennes de la République ont particulièrement besoin d'instruction de ce côté là.

Nous nous rendons avec d'autant plus de plaisir à cette invitation, que nous connaissons par nous-même qu'il n'y a pas que les Canadiens des États qui ont besoin d'instruction sur le dogme, que ceux du pays aussi manquent de connaissances suffisantes à cet égard, aujourd'hui surtout que l'impiété relève la tête avec plus d'audace que jamais parmi nous, que nos frères séparés se lèvent pour nous déclarer la guerre, et que la voix de nos supérieurs, de nos pasteurs, est si souvent rejetée et méprisée.

Pour rendre nos arguments plus saisissables, nous laisserons parler notre Père Chrysologue, qui a beaucoup étudié, beaucoup voyagé, et beaucoup observé, et dont les entretiens n'ont pu trouver place dans nos derniers numéros faute d'espace.

Chrysologue.—Pas plus tard que le 15 mai de l'an dernier, je prenais passage à bord des chars du Vermont Central, à Montréal, pour me rendre dans les États de la

Nouvelle-Angleterre, où j'avais quelques parents à voir, et pour visiter aussi les centres Canadiens déjà si nombreux dans cette partie des États.

Ma première étape fut à Springfield, dans le Massachusetts. Springfield est déjà une charmante petite ville, avec ses maisons bourgeoises si coquettes, ses usines, ses boutiques etc. Après avoir mis pied à terre à l'hôtel voisin, réconforté mon estomac et réparé le désordre de ma toilette, qu'une nuit dans les chars amène inévitablement, je retourne à la gare dans l'espérance de rencontrer là peut-être quelques connaissances, parmi les flaneurs qui guettent l'arrivée et le départ des trains pour y trouver des sujets de distraction et d'amusement.

—Mais comment, c'est Jacques Beaudoin, dis-je en arrivant, en serrant la main d'un brave canadien fumant tranquillement sa pipe sur un banc dans la salle d'attente, en compagnie de deux autres compatriotes en apparence ?

Jacques.—Mais je ne vous connais pas, répond celui-ci d'un air embarrassé, et paraissant chercher dans ses souvenirs.

Chrysologue.—Comment tu ne me reconnais pas ? Mais tu ne m'as pas donc vu arriver ? regarde moi marcher.

A peine eus-je fait quelques pas, que mon boîtement le remit dans ses souvenirs, et qu'il me sauta au cou en s'écriant :

Jacques.—Oh ! le Père Chrysologue ; qu'il y a longtemps que je vous ai vu, et qu'il me fait plaisir de vous revoir ! Mais nous arrivons du pays ? comment vont les affaires là-bas ? Les temps sont-ils meilleurs pour les journaliers en Canada ?—Et les questions se succédaient les unes aux autres sans attendre de réponses.

Chrysologue.—Oui, Jacques, il y a déjà au moins dix ans que nous nous sommes rencontrés, lorsque je te quittai à la gare de Richmond, au moment où tu prenais la route des États. Depuis lors les affaires ont guère changé. Les temps sont durs il est vrai, mais le travail joint à l'économie assure toujours la vie à ceux qui veulent s'y livrer. Les ouvriers louent leurs bras, les cultivateurs sèment et récoltent, et pour être heureux, il ne s'agit que de le vouloir, car, la vie a partout ses labeurs, ses peines et ses traverses.

Pierre.—Comment dites-vous ? que pour être heureux, il suffit de le vouloir ?

Jacques.—C'est mon ami Pierre Durand, fit Jacques, en me présentant son voisin, et cet autre, en me montrant

son voisin de l'autre côté, qui paraissait affecter des airs de raideur et de prétention, est aussi un ami, Georges Beauchamp, autrefois de St. Pie, dans le voisinage de St. Hyacinthe.

Chrys.—Je suis charmé de faire votre connaissance, messieurs, et j'espère bien que vous n'aurez pas à regretter d'avoir fait la mienne.

Oui, mon brave Pierre Durand, je dis que pour être heureux, il suffit de le vouloir ; car le sentier de la vie étant partout semé d'épines, il faut s'y piquer inévitablement. Le parti le plus sage est donc de travailler, de résister à la misère autant qu'on le peut, puis de se soumettre à son sort. Un homme qui peut se dire : j'ai fait tout ce que j'ai pu, doit nécessairement être satisfait, quelque malheureux qu'il paraisse. Et savez-vous pourquoi ? Par ce que Dieu est infiniment généreux, et qu'il ne demande pas l'impossible. Lorsque dans sa sagesse il juge à propos de ne pas accéder à la prière de celui qui l'invoque, il ne refuse jamais de répandre dans son cœur le baume de la résignation, qu'accompagne toujours le contentement qui constitue le bonheur. St. Paul, en prison et chargé de chaînes, s'écriait qu'il surabondait de joie ; Ste. Thérèse avait un tel amour des souffrances, qu'elle disait à Dieu : " Seigneur, faites-moi souffrir, ou faites-moi mourir."

Jacques.—Je vous crois, Père Chrysologue ; j'ai plus souffert pendant trois mois ici, que je ne l'ai fait pendant quinze ans en Canada. En cultivant ma petite terre de St. Cyrille, je vivais pauvrement ; mais toujours mon travail suffisait à la vie de ma famille.

Si j'étais resté là en me contentant de mon sort, j'aurais continué à être heureux, Mais je me suis laissé gagner par le désir de tenter fortune en travaillant moins. Arrivé ici avec ma famille, il y a dix ans, tout semblait me sourire ; les gages étaient bons, l'ouvrage ne manquait nulle part, mes enfants gagnaient tout comme moi. Si j'avais été assez sage pour faire des épargnes alors ! Mais il fallait se mettre sur le ton des gens d'ici ; la toilette et des dépenses inconsidérées absorbaient tous les revenus. Et lorsque les temps durs sont apparus, que l'ouvrage a manqué, je me suis trouvé sans ressource avec ma famille. Il y a tout près de six mois que je n'ai rien gagné et que je vis de crédits. Déjà on commence à se montrer difficile pour m'avancer d'avantage. Je vous assure, Père Chrysologue, qu'avec une famille dans de telles circonstances, il n'est pas aisé d'être gai, et que je suis loin d'être heureux.

Pierre. Je ne suis pas dans de meilleures conditions, moi non plus. Je comprends, Père Chrysologue, que quand on est seul, on puisse se confier en Dieu et être toujours content quoiqu'il arrive; mais quand on est chargé d'une famille, qu'on voit des enfants dans le besoin et qu'on ne peut rien pour les soulager, le contentement ne se connaît guère, et il arrive souvent qu'on n'a pas assez encore des longues journées pour déplorer son sort. mais que le sommeil de la nuit fait encore devant les inquiétudes.

Chrysologue.—Eh ! bien mes amis, quelque soit votre position actuelle, quelques fautes que vous ayez commises en ne suivant pas peut-être les inspirations de la providence, je suis sûr que vous pouvez encore être heureux, si vous vous confiez en Dieu. Vous ne savez comment dépenser vos journées dans ce temps de chômage, ? et bien entrez de temps en temps dans l'Eglise qui est la maison de Dieu, et là, avec toute la foi, la confiance, l'abandon que des enfants reposent dans leur père, jetez-vous dans les bras de sa miséricorde ; et je suis certain que ce bon père vous écoutera.

Pierre.—Vous prétendez donc qu'en priant, Dieu viendra nous tirer de notre mauvaise position ?

Chrysologue.—Non pas précisément; mais je prétends que si vous le priez avec confiance, il vous écoutera; que s'il ne juge pas à propos de changer votre situation, il vous mettra du moins dans le cœur des sentiments de résignation qui calmeront vos inquiétudes, qui vous satisferont, et par conséquent vous rendront heureux, puisque comme je vous l'ai dit tout à l'heure, le bonheur consiste dans l'abandon à la volonté de Dieu, après qu'on a fait son possible.

Georges, qui jusque là était demeuré silencieux.—On voit bien, Père, qu'il n'y a pas longtemps que vous avez laissé le Canada, c'est bien là la chanson des prêtres de là-bas; "allez à l'église, priez, faites dire des messes, et tout ira bien;" et avec cela la misère vous tombe dessus et vous écrase. On sait mieux vivre que cela ici; on travaille, on négocie, on spéculé toute la semaine, le dimanche on va à l'église, et ainsi l'on vit à l'aise, et l'on se sauvera tout aussi bien que les autres. Vous aurez beau prier, le bon Dieu ne vous apportera ni pain ni lard pour votre famille, si vous ne mettez pas la main à l'œuvre.

Chrysologue.—Oh ! oh ! l'ami, il paraît qu'on a fait bien du chemin du côté de la religion depuis qu'on a laissé la terre natale ?

Georges.—Ah ! quant à cela, je n'ai pas été longtemps ici avant de m'apercevoir que ce ne sont pas les bigoteries des prêtres qui nous mèneront au ciel, et je n'ai pas hésité à m'en affranchir.

Jacques.—Il est bon que vous sachiez, Père Chrysologue, que notre ami Georges ne paraît plus à notre église, et qu'on dit qu'il s'est fait protestant.

Chrysologue.—Quoi ! j'aurais devant moi un apostat ? Vous auriez renoncé à la religion de votre mère ? vous auriez renié Jésus-Christ pour quelques écus ? pour vivre plus à votre aise, comme vous dites ? Mais à quelle religion appartenez-vous donc maintenant ?

George.—J'appartiens à la religion du Christ, qui est mort pour sauver tous les hommes ; peu importe les noms qu'on nous donne : luthériens, anabaptistes, méthodistes, universalistes, etc., sont à peu près tous la même chose, ce sont toutes des religions qui mènent au Ciel, qui sera la récompense des chrétiens qui auront vécu honnêtement sur la terre. Toutes ces religions sont comme les différents vaisseaux qui s'en vont en Angleterre, les uns partent de New-York, les autres de Portland, d'autres de Cuba, du Brésil, etc., tous, quoique suivant une route différente, parviennent au même but, à l'Angleterre ; il en est ainsi des différentes religions qui toutes mènent au Ciel.

Pierre.—Nous sommes bien aises, Père Chrysologue, que l'occasion se présente de désabuser notre ami, car il nous fait souvent de la controverse à propos de religion ; nous savons assez notre catéchisme pour savoir à quoi nous en tenir, mais comme il a beaucoup plus de langue que nous, nous sommes souvent obligés de garder le silence, tout en refusant de nous rendre à ses raisons.

Chrysologue.—Je suis très heureux aussi de rencontrer un contradicteur de ce que j'ai de plus cher au monde, pour lui démontrer qu'il s'écarte étrangement, et qu'il fait fausse route.

Eh ! bien, Georges, j'accepte votre comparaison, tous les vaisseaux se rendent en Angleterre en suivant des routes différentes ; oui, tous les vaisseaux disposés, montés, pour faire cette navigation, mais vous n'iriez certainement pas en canot ! Or je veux vous prouver que, dans votre religion protestante, vous êtes dans un véritable canot pour atteindre l'Angleterre. Mais dites-moi donc d'abord à quelle dénomination vous appartenez !

Georges.—Je suis de l'église méthodiste.

Chrysologue.—Fort bien, je vais vous prouver en quel-

ques mots seulement, que votre église méthodiste n'est qu'un véritable canot pour vous conduire en Angleterre. Qu'elle n'a ni capitaine sûr, ni voileure suffisante, ni vapeur pour une telle navigation. Et d'abord qu'elle est le chef de votre église ?

Georges. — Le chef ? c'est le Christ qui l'a établie.

Chrysologue. — Je vous prouverai le contraire ; mais auparavant dites moi quel est le chef visible de votre église, car vous comprenez qu'une église étant une société visible, une corporation visible, il faut aussi qu'elle ait un chef visible.

Georges. — C'est le Rév. Taylor qui est le ministre de notre église, et chaque ministre est chef de la sienne.

Chrysologue. — Mais si chaque ministre est chef de l'église de sa congrégation, il y a donc autant d'églises qu'il y a de congrégations ; pourquoi donc alors vous appelez-vous méthodistes, plutôt que Tayloristes, puisque c'est votre Rév. Taylor qui est votre chef ? Qui l'a envoyé votre Taylor ? qui lui a donné mission et autorité pour gouverner cette église ?

Georges. — Mais ce sont des évêques qui l'ont établi là.

Chrysologue. — De qui ces évêques tenaient-ils leur autorité ? Car vous comprenez qu'il faut toujours revenir à un seul chef visible, puisque l'église est un corps visible. Sur un navire il faut un pilote, dans une maison un maître, et dans une armée un général dont les ordres mettent tout en mouvement ; de même faut-il que pour toute l'Église il y ait un seul chef visible. Et ce chef c'est le Pontife Romain, dont tous les autres dépendent ; et quiconque n'obéit pas à ce chef, n'est pas dans son vaisseau, se trouve dans un véritable canot qui ne saura toujours que cotoyer les rivages et qui ne pourra jamais franchir l'océan qui nous sépare du ciel.

Georges. — Oh ! le pape ! le pape ; la soumission aveugle à ce pape infallible ; on reconnaît bien de suite tous les papistes à cette ritournelle.

Chrysologue. — Comment ! vous qui êtes né de parents catholiques, qui avez été élevé catholique, vous osez nous jeter à la face l'épithète de papiste comme une injure ? Écoutez la réponse que fit le grand O'Connell, l'illustre catholique Irlandais, à quelqu'un qui s'avisa un jour de le traiter de cette façon. " Misérable ! tu crois en m'appelant papiste me faire injure, je suis papiste et cela veut dire que ma foi, par une suite non interrompue de papes, remonte jusqu'à Jésus-Christ, tandis que la tienne ne va

pas au-delà de Luther, de Calvin, d'Henri VIII et d'Elizabeth. Eh bien, oui, papiste. Si tu avais une étincelle de bon sens, imbécille, ne comprendrais-tu pas qu'en matière de religion il vaut mieux dépendre du Pape que du roi, de la tiare que de la couronne, de la crosse que de l'épée, de la soutane que de la jupe, des conciles que des parlements? Rougis donc toi-même de n'avoir ni vraie foi, ni intelligence, et tais-toi." (*Discours du P. Ventura.*)

Pierre.—M'est avis, pauvre Georges, que tu vas trouver la soupe un peu chaude avec le Père Chrysologue, et que tu ne t'en retireras pas si facilement qu'avec nous.

Georges.—Je vous amenerai demain mon ministre, et vous verrez qu'il n'aura pas grand peine à tenir tête au Père Chrysologue.

Jacques.—Tenez, nous ne sommes que des mousses en religion, et tant qu'à être mousses vaut mieux naviguer sur le steamer de l'église catholique qui est sûr de nous conduire à bon port, que de caboter dans la pirogue des méthodistes.

A demain, Georges, et amène-nous ton capitaine pour que le Père Chrysologue le brosse à son tour.

Georges.—A demain, et nous verrons.

A continuer.

-----ooo-----

LOUISE LATEAU

SES STIGMATES ET SES EXTASES.

Esquisse à l'adresse des Juifs et des chrétiens de toute dénomination.

Par le Dr. AUGUSTUS ROHLING.

(Traduit de l'allemand par la *Catholic Review* de New-York, et traduit de l'anglais de cette Revue.)

III.

LES STIGMATES—ANALYSE SCIENTIFIQUE.

(Continué de la page 74.)

Indépendamment de cette considération décisive, la supposition que le saignement stigmatique pourrait être le résultat de quelque condition malade du sang, est pleinement exclue par l'absence de tout caractère distinctif de toute hémorragie due à une telle cause. Ces

caractères se rapportent principalement aux parties du corps d'où l'hémorrhagie prend place, aux intervalles de ses retours, aux symptômes des maladies dont elle est accompagnée, et à la condition du corps même.

Quant aux parties du corps d'où l'hémorrhagie peut résulter d'une condition malade du sang, elles sont nombreuses et sans fin ; tandis que dans Louise Lateau, le saignement est confiné aux onze stigmates, dont la position est absolument invariable. De plus, dans les cas d'hémorrhagie naturelle, chaque foyer du mal est indéfini dans sa forme et ses dimensions ; les stigmates, au contraire, présentent des contours nettement définis, et de mesure invariable. Bien plus, le saignement dans les cas d'hémorrhagie naturelle, prend place dans ces parties du corps, telles que les narines, les passages des bronches, etc., où les vaisseaux sanguins sont les plus faibles ; et, suivant l'hypothèse de Virchow, il ne peut jamais se montrer, comme c'est le cas dans le saignement stigmatique, dans la paume des mains ou la plante des pieds, où les capillaires sont soutenus par un tissu assez ferme pour offrir une complète résistance à la pression du sang. Et quant à la réapparition du saignement à des intervalles réguliers d'une semaine, il est à peine nécessaire de remarquer que rien de semblable ne se présente dans les cas d'hémorrhagies naturelles que nous considérons.

En outre, dans de tels cas, l'hémorrhagie est toujours accompagnée de symptômes d'une santé générale affaiblie ; l'hydropisie, particulièrement, ne fait presque jamais défaut. Et, enfin, l'apparence du sang même est telle, que l'œil est frappé de suite de sa condition altérée : il a la couleur du jus de cerise ; il est notablement dilué ; et il ne se caille pas. Mais, il est à peine nécessaire de répéter ici que le sang de Louise est dans une condition normale, et quant à sa santé en général, elle est tellement exempte de toute maladie et faiblesse, que même le samedi, elle est capable de reprendre son travail ordinaire, qui est des plus fatiguants.

Mais on peut objecter, qu'il y a une espèce d'hémorrhagie due, si on peut ainsi s'exprimer, à un excès de santé : une condition pléthorique produit, comme on le sait, une espèce d'hémorrhagie intermittente ; ne peut-on pas trouver là l'explication du saignement dans le cas de Louise ? Certainement non. Car non-seulement tout caractère distinctif de pléthore manque, mais bien plus, la pauvre fille est tout à fait en dehors de ces con-

ditions—les aises de la vie et l'abondance d'une riche nourriture—dont le saignement pléthorique est le résultat. Plus que cela, comme dans l'autre cas que nous avons considéré, le saignement ne peut avoir lieu que par les vaisseaux sanguins affaiblis, le renouvellement du sang ne peut être si prompt et si régulier qu'un nouveau saignement puisse prendre place chaque semaine, et toujours le même jour, comme cela a lieu dans le cas de Louise depuis tantôt sept ans, avec la plus grande régularité, et indépendamment de toute circonstance qui pourrait naturellement l'interrompre, ou au moins le diminuer, si c'était le résultat purement naturel d'une surabondance de sang.

La troisième cause de saignement spontané, qui reste à examiner, est une augmentation de pression sur les vaisseaux sanguins. Il est à peine nécessaire d'expliquer que, par l'action du cœur, le sang est poussé dans les artères pour se répandre dans les capillaires et revenir au cœur par les veines, pour recommencer le cercle de nouveau. Tous les vaisseaux sanguins par lesquels passe le sang, sont modérément distendus par la pression, et la tension du sang, c'est-à-dire, la force avec laquelle il presse les parois des vaisseaux sanguins, est susceptible d'être mesurée. Ainsi les physiologistes ont déterminé le degré de pression qui est exercée dans les circonstances ordinaires, et qui conséquemment peut avoir lieu sans aucune lésion pour les vaisseaux. Prenant la pression atmosphérique à la surface de la terre comme point de comparaison, la pression du sang sur les parois des artères a été trouvée être égale à un cinquième de la pression atmosphérique, tellement qu'elles seraient capables de supporter une colonne de mercure de six pouces de hauteur (1). Comme les obstacles que le sang rencontre naturellement dans sa course, lui enlèvent une partie de sa force communiquée par l'action du cœur, la tension sur les vaisseaux sanguins est graduellement diminuée, à mesure que le sang s'avance plus loin dans sa circulation. Ainsi, sur les veines, la pression est très petite, environ un cinquantième de la pression atmosphérique. La pression dans les capillaires n'a pas été mesurée avec la même exactitude : tout ce qui peut être connu de certain sur ce point, est que cette pression est moindre que dans les artères et plus grande que dans les veines.

(1) On sait que la pression atmosphérique est égale à une colonne de mercure d'environ 30 pouces de hauteur.

On comprendra de suite que, quoique les vaisseaux sanguins soient capables de résister à la tension ordinaire du sang, cependant, si cette tension est suffisamment augmentée, elle aura pour résultat la rupture des vaisseaux. Quoiqu'il en soit, les artères sont capables de résister à une pression égale à celle de quatre atmosphères : les veines supporteront une pression encore plus considérable. La puissance de résistance des capillaires n'est pas, on le sait, si grande ; cependant on doit se rappeler qu'elle est considérable ; tellement que, même parmi les hommes qui travaillent, qui sont actuellement placés dans les circonstances les mieux calculées pour augmenter le plus la pression des capillaires, les cas d'hémorrhagie résultant de cette cause sont excessivement rares. Virchow, de fait, est d'opinion que la pression des capillaires peut à peine être augmentée assez pour produire la rupture des vaisseaux ; car quand elle est assez augmentée pour pouvoir les distendre, elle se trouve soulagée par le plasma, ou la partie fluide du sang, qui transpire à travers les vaisseaux, et détourne ainsi le danger de rupture. De plus, ce sont les capillaires les plus fragiles de la membrane muqueuse qui devraient céder les premiers pour donner passage au sang dans une augmentation de pression. La puissance de résistance des capillaires de la peau est beaucoup plus considérable. M. Bouchard a prouvé par l'expérience qu'ils ne cèdent pas au-dessous d'une pression égale à celle de l'atmosphère. Et ainsi, comme la plus forte impulsion que peut communiquer l'action du cœur produit une pression dépassant à peine le quart de celle de l'atmosphère (égale environ à sept pouces et un quart de mercure), il suit que la rupture de ces capillaires ne peut jamais résulter de l'action du cœur seul, ni conséquemment de l'influence de quelque cause mentale ou morale, puisque celle-ci ne peuvent agir sur les vaisseaux sanguins que par le moyen du cœur.

Il ne sera pas sans intérêt d'examiner les différentes causes qui peuvent augmenter la tension du sang. Les plus puissantes naissent de différentes maladies du cœur et des vaisseaux sanguins. Dans ces cas, comme dans dans beaucoup de maladies du foie, de la rate et des reins, les vaisseaux sanguins deviennent tellement atténués et affaiblis, qu'ils cèdent à la pression du sang. Mais alors l'hémorrhagie n'a lieu que dans les capillaires de la membrane muqueuse seulement, et par conséquent nous n'avons pas à compter ici avec ces cas. D'ailleurs, Louise est abso

lument exempte de toute telle maladie, soit du cœur, des vaisseaux sanguins ou des organes intérieurs.

La tension du sang peut être aussi augmentée par des contractions violentes et anormales des muscles. On a suggéré, que dans le cas de Louise, de telles contractions musculaires avaient lieu probablement durant l'extase. Mais, de fait, rien de tel n'arrive. Et en outre, aucune série possible de contractions musculaires ne peut produire un phénomène comme celui-ci, se présentant régulièrement dans les mêmes onze places déterminées. De plus, le saignement des stigmates commença onze semaines avant les extases, et chaque vendredi il précède le commencement de l'extase de plusieurs heures.

Enfin, il nous reste à considérer les causes d'augmentation de pression qu'on range sous la dénomination générale de causes morales. Il a été, à la vérité, suggéré, que les hémorrhagies provenant d'une augmentation de pression sur les vaisseaux sanguins, et spécialement les cas de saignement stigmatique, peuvent être attribués à la force d'imagination, ou à l'influence de quelque forte émotion mentale.

C'est là la théorie favorite des écrivains superficiels, à laquelle plusieurs se sont efforcés de donner une certaine plausibilité. Mais sa futilité est de suite démontrée par l'analyse scientifique. En l'examinant, il ne faut pas perdre de vue les vérités physiologiques fondamentales qui suivent :

1o. Ce n'est que par le système nerveux que l'imagination ou toute autre influence morale, peut agir sur les organes par lesquels s'effectue la circulation du sang.

2o. Les modifications dans la circulation qui peuvent produire une hémorrhagie, peuvent avoir leur source non seulement dans le cœur, mais aussi dans les artères, les capillaires, ou les veines.

3o. Les nerfs qui peuvent agir sur le cœur ou les vaisseaux sanguins sont de deux classes ; les uns appartiennent au système soit-disant sympathique ; les autres procèdent de l'autre grand foyer de l'activité nerveuse, le cerveau et la moëlle épinière.

4o. L'effet d'une activité augmentée, ou de l'excitation du système sympathique, est de rendre plus intenses et plus fréquentes les contractions du cœur, et aussi d'augmenter les contractions des parois musculaires des artères et des veines, de telle sorte que ces vaisseaux se ferment par intervalles de manière à arrêter le passage du

sang. Les capillaires cependant, ne sont pas susceptibles d'être affectés de cette manière, vu que, d'abord leurs parois sont dépourvues de muscles, en second lieu, qu'ils ne sont pas en connexion avec le système nerveux.

D'un autre côté, si l'activité du système sympathique des nerfs est diminuée, bien plus si elle est complètement suspendue par la paralysie, l'effet contraire est produit. L'action du cœur est immédiatement relâché. Il y a aussi un relâchement des muscles des artères et des veines, de telle sorte que ces vaisseaux n'offrent qu'une faible résistance à la pression du sang, et conséquemment se distendent à un degré extraordinaire.

Maintenant l'hémorrhagie peut résulter de l'une et de l'autre affection du système sympathique. Dans le premier cas, le sang étant projeté avec une plus grande force, du cœur dans les vaisseaux sanguins, leur tension est augmentée. Ainsi, quand les veines se contractent sous l'influence de l'excitation du système nerveux, le passage du sang des capillaires dans ces veines est arrêté, et les capillaires étant ainsi surchargés de sang, cèdent sous la pression extraordinaire à laquelle ils sont soumis.

Et la paralysie des nerfs du système sympathique tend, d'une manière différente, à produire le même résultat. Dans ce cas, le sang se précipite sans obstacles dans les artères relâchées, et est en conséquence projeté avec une telle force dans les capillaires qu'il les force de même à céder.

50. L'influence de l'autre système de nerfs (le cérébro-spinal) produit, lorsqu'ils sont excités, une cessation, ou au moins, une diminution des contractions du cœur. La chose a été démontrée par l'expérience.

Ces faits étant établis, procédons maintenant à examiner si l'imagination, ou quelque émotion mentale, est capable de produire les effets qu'on leur attribue. Dans cette vue, nous ferons deux suppositions, qui, à la vérité reposent sur les limites extrêmes de la possibilité, et qui, de fait, n'ont jamais lieu.

Supposons, en premier lieu, que l'imagination produise sur les différents nerfs, le plus grand effet qu'ils puissent recevoir, celui, par exemple, qui aurait une puissance d'excitation aussi grande que celle de l'électricité, et que, de l'autre côté, il puisse leur enlever la sensibilité aussi effectivement que s'ils étaient coupés. (1)

(1) Les physiologistes admettent que la puissance d'excitation de l'électricité sur le système nerveux est la plus active encore connue. Cette excitation peut aller même jusqu'à produire l'inflammation.

Supposons, en même temps, une combinaison des circonstances les plus favorables à produire l'hémorrhagie, le cœur battant avec la plus grande intensité possible, et lançant de toutes ses forces, le sang dans les vaisseaux; les artères, d'un autre côté, paralysées sous l'influence d'une affection nerveuse diamétralement opposée dans son caractère, et le sang, en conséquence, les parcourant sans aucune résistance, et se précipitant dans sa pleine force dans les capillaires; enfin les veines complètement closes à l'entrée du sang des capillaires, si bien que pas une seule goutte ne pourrait surmonter l'obstacle ainsi supposé.

Quel en serait le résultat? Il y aurait sans aucun doute hémorrhagie; mais seulement dans la membrane muqueuse ou dans les intestins, et non pas certainement à la surface de la peau. Bouchard, dans ses expériences sur de petits animaux, réussit à produire, par un arrangement compliqué d'applications, cette combinaison de circonstances. Et le résultat fut précisément ce que les principes physiologiques nous permettaient d'en attendre; pas une goutte de sang ne passa à travers l'épiderme. A la vérité, il put réussir, non seulement avec de jeunes lapins dont les capillaires sont de la texture la plus fragile, à obtenir une fois ou deux, quelques gouttes de sang en tout des capillaires de la peau. Mais même dans ces cas, ce ne fut que quelques gouttes seulement, et de plus, l'épiderme demeura intact, si bien que pas une seule goutte de sang ne se montra à la surface de la peau.

A continuer

—000—

LE TIERS-ORDRE DE LA PÉNITENCE DE ST. FRANÇOIS.

SES AVANTAGES.

Le principal avantage que trouve celui qui embrasse le Tiers-Ordre, se rencontre dans la généreuse résolution qu'il prend de correspondre à la grâce qui l'inspire de marcher plus fidèlement sur les traces de Jésus-Christ, et d'embrasser à son exemple la pénitence. Et c'est pour entretenir le fidèle dans cet esprit de pénitence, que l'Eglise a enrichi le Tiers-Ordre de faveurs extraordinaires. Ces faveurs sont de trois ordres, savoir :

1. *Absolutions générales.*—Trente-deux fois par an, les tertiaires peuvent recevoir de tout prêtre à qui ils s'adresseront, ces absolutions générales, qui ne sont autre chose que la restitution de l'incomparable trésor de l'innocence baptismale. Les jours fixés pour ces absolutions sont les suivants : 1o. Toute les fêtes de Notre Seigneur et de la Ste. Vierge. 2o Tous les jours de la semaine sainte. 3o. Aux fêtes qui suivent : le Sacré-Cœur, St. Joseph époux de Marie, St. Louis roi de France, Ste. Elizabeth de Hongrie, Ste. Catherine vierge et martyre, et St. Louis de Gonzague, anniversaire de l'entrée de Pie IX dans le Tiers-Ordre.

2. *Bénédictions papales.*—Quatre fois par année, le tertiaire peut recevoir, aux jours qu'il lui plaira de choisir, pareillement de tout prêtre à qui il la demandera, la bénédiction papale jointe à l'absolution générale.

3. *Les indulgences.*—Les indulgences dans la famille franciscaine sont si nombreuses, disait Pie IX à un chanoine Belge, qu'on ne peut les nommer. Faisons en connaître quelques-unes.

Le tertiaire peut gagner une indulgence plénière : 1o. Toutes les fois qu'il communie ; 2o. Toutes les fois qu'il récite la couronne franciscaine ; 3o. Tous les jours en récitant le chapelet ordinaire.

Toutes les fois qu'il récite, en quelque lieu que ce soit, six *Pater, Ave* et *Gloria Patri*, il peut gagner toutes les indulgences plénières et partielles des sanctuaires de la Terre-Sainte, de toutes les Basiliques, églises et sanctuaires de Rome, de la Portioncule et de St. Jacques de Compostelle, Or St. Lignori dit que les indulgences des lieux-saints seulement sont de 553 indulgences plénières, et d'indulgences partielles presque innombrables.

Chaque fois que le tertiaire communie et qu'il récite le psaume *Exaudi* avec les oraisons qui le suivent, il gagne les indulgences innombrables plénières et partielles de toutes les églises, basiliques et sanctuaires du monde entier.

L'indulgence du *Grand Pardon* ou de la Portioncule est une indulgence accordée par Jésus-Christ lui-même à St. François, et confirmée par les souverains Pontifes. Cette indulgence est aussi une restitution à l'innocence baptismale. Le tertiaire peut la gagner le 2 août autant de fois qu'il fera de visites à une église ou une chapelle de l'ordre, et à défaut, à l'église de sa paroisse.

Observons que ces absolutions générales ou restitutions à l'innocence baptismale sont une faveur unique, accordée à la seule famille Franciscaine.

Tout prêtre à qui un tertiaire demande une telle absolution, aux jours où il a droit de la recevoir, est par cela même autorisé à la lui accorder. Pas nécessaire que ce prêtre soit le confesseur du tertiaire, ni que la confession précède. Au confessionnal, à l'église, à la sacristie, dans sa chambre, le prêtre peut l'accorder valablement partout.

Il n'y a pas de formule particulière de nécessité pour de telles absolutions, mais il faut en employer une quelconque. Si le prêtre n'a ni livre, ni feuille où se trouve la formule ordinaire, après avoir imposé une pénitence au tertiaire, fait réciter le *confiteor*, il dira *misereatur et indulgentiam*, et pourra employer la formule: *Benedictio Dei omnipotentis, Patris et Filii et Spiritus Sancti descendat super te (vos), et maneat semper, Amen.*

Les Prêtres tertiaires seuls peuvent donner ces absolutions publiquement, dans l'église, de l'autel, tous les autres ne le peuvent que privéement, à un seul ou plusieurs tertiaires réunis.

—ooo—

MGR. MOREAU.

Mgr. Louis Zéphirin Moreau, naquit à Bécancour, le 1er Avril 1824, de M. Louis Moreau et de Mme. Adélaïde Champoux, respectables cultivateurs du lieu. Envoyé au Séminaire de Nicolet pour y poursuivre ses études classiques qu'il avait privéement commencées sous la direction du zélé et saint curé de la paroisse, le Rév. M. C. Dion, il s'y fit de suite remarquer par ses talents, qui lui assurèrent bientôt les premières places dans ses classes, et par sa constante piété, qui porta ses condisciples à lui donner le nom de second S. Louis de Gonzague.

Ayant terminé son cours en 1843, il revêtit aussitôt l'habit ecclésiastique, et reçut la tonsure le 10 mai suivant, en même temps que deux autres de ses co-paroissiens étaient promus aux ordres majeurs, feu M. Tourigny à la prêtrise, et nous-même au sous-diaconat.

Après sa deuxième année de théologie, Mgr. Signay crut devoir lui signifier que, vu sa trop faible santé, il croyait devoir le détourner de persister dans l'état ecclésiastique.

Ce fut alors que par l'entremise de Mgr. Prince il fut admis à Montréal, où il reçut la prêtrise le 17 Décembre

1846. Mgr. Prince ayant été appelé au nouveau siège épiscopal de St. Hyacinthe, s'assura d'avance le concours de M. Moreau, et se l'attacha en qualité de secrétaire. Enfin, après avoir été successivement chapelain de diverses communautés, curé d'office, Grand-Vicaire et trois fois administrateur du diocèse, il a été sacré, le 16 Janvier dernier, 4me Evêque de St. Hyacinthe.

Sa paroisse natale voulant honorer la haute dignité à laquelle venait d'être élevé l'un de ses enfants, décida de lui offrir un superbe calice en vermeil, et voulut bien nous inviter à lui présenter le cadeau.

Voici le texte de l'adresse qui fut alors présentée et la réponse que Mgr. voulut bien y faire.

A Sa Grandeur Monseigneur Louis Zéphirin Moreau, quatrième Evêque de St. Hyacinthe.

MONSEIGNEUR,

Tandis que les fidèles du diocèse de St. Hyacinthe, avec tous les membres du Clergé de cette Province et vos nombreux amis personnels se réjouissent aujourd'hui de l'honneur insigne dont Notre Saint Père le Pape a voulu vous faire l'objet, la paroisse de Bécancour, où vous avez reçu le jour, réclame, elle aussi, des droits particuliers de s'associer à la joie générale, et nous a députés pour être les interprètes de ses sentiments auprès de Votre Grandeur.

Oui! Monseigneur, vos anciens compagnons d'enfance comme ceux de l'âge mûr d'alors qui sont aujourd'hui les vieillards de la paroisse, se plaisent, à répéter que la sublime dignité à laquelle vous venez d'être élevé, n'est que la juste récompense de vos vertus, de vos talents et de toutes les qualités qui vous ont toujours distingué.

Veillez donc, Monseigneur, agréer leurs sentiments de respect et d'affection, et accepter le faible cadeau qu'ils vous présentent pour les rappeler davantage à votre souvenir, afin que vous daigniez solliciter pour eux les bénédictions du ciel,

Puisse le Seigneur, pour la gloire de l'Eglise du Canada et l'avantage particulier du Diocèse de St. Hyacinthe, accorder des jours longs et prospères au digne Pontife que dans sa miséricorde il vient de leur donner!

Pour moi, personnellement, Monseigneur, comme Vous enfant de Bécancour, je me suis trouvé flatté que la paroisse ait bien voulu m'associer à elle dans la présente

démarche, et c'est avec le plus sensible plaisir, que je vénère la haute dignité Episcopale, dans mon ancien compagnon d'enfance, mon condisciple de Collège, et aussi mon allié par les liens du sang.

Peut-être que votre modestie, Monseigneur, ne vous porte pas à regarder la chose du même œil que nous, et que vous voyez la charge à côté de la dignité ; mais permettez-nous de vous appeler ici ce que dit l'Apôtre : "*Qui episcopatum desiderat, bonum opus desiderat.*"

De Votre Grandeur,

Monseigneur,

Avec les sentiments de la plus profonde vénération, les très humbles et respectueux serviteurs, délégués de la paroisse de Bécancour.

L. S. MALO, Ptre., Curé de Bécancour,

L. PROVANCHER, Ptre.

A. RHO, Art.

RÉPONSE DE MONSEIGNEUR :

A MM. Malo, Provancher et Rhô.

MESSIEURS.

C'est avec un vif sentiment de reconnaissance que j'ai reçu votre adresse et le magnifique cadeau qui l'accompagnait. Cette démarche si bienveillante et si sentimentale de mes chers et bien-aimés co-paroissiens de Bécancour, m'est extrêmement agréable en même temps qu'elle m'est très-flatteuse, et elle témoigne hautement de leur profond esprit de religion.

À leurs yeux, je le vois et je les en félicite de tout cœur, l'épiscopat est la plus sublime dignité qui soit sur la terre : aussi, dans leur élan religieux, n'ont-ils pas tardé à se lever et à se dire, en apprenant ma promotion au siège épiscopal de ce diocèse : rendons grâces au Seigneur pour l'insigne honneur qu'il fait à notre paroisse, en choisissant l'un des nôtres pour l'élever à ce poste si honorable, et faisons-lui une offrande qui lui soit très-agréable et une manifestation solennelle de notre jubilation et de notre gratitude.

Mes chers co-paroissiens ont été bien inspirés, Messieurs, dans le choix de l'objet qu'ils ont voulu présenter comme

l'expression de leurs sentiments d'allégresse devant l'événement heureux qui grandit leur paroisse, et de cordiales et sincères félicitations pour celui qui a été l'objet d'une si haute distinction. Le calice c'est toute notre sainte religion, car c'est de cet objet sacré dont on se sert pour immoler tous les jours la divine victime du calvaire : quoi de plus précieux et de plus saint que le calice du salut qui renferme un breuvage d'une sainteté et d'un mérite infinis ? Et la plus constante et la plus glorieuse fonction du Pontife, de l'Evêque de Jésus-Christ, c'est de monter à l'autel et d'y offrir le calice du salut pour l'expiation des péchés de tous les hommes, et pour solliciter une effusion abondante des grâces d'en haut sur notre terre d'exil.

Veillez bien, Messieurs; assurer mes bons co-paroissiens qu'ils ne pouvaient m'offrir rien de plus agréable, et que je me ferai un devoir de prier tout spécialement pour eux, surtout lorsque je me servirai de leur riche et si élégant calice pour offrir le saint-sacrifice. Assurez-les de plus, que quoique je sois parti du milieu d'eux, depuis assez longtemps déjà, je ne les ai jamais oubliés, et que je me suis toujours vivement intéressé à leur bonheur et à leur prospérité. Impossible maintenant de ne pas les avoir constamment présents à ma mémoire, après une manifestation dont il ne se peut pas que je perde le souvenir.

Je vous prie, Messieurs, de leur communiquer ces quelques mots, on attendant qu'il me soit permis de me transporter parmi eux; pour leur dire tout ce que mon cœur ressent, et veuillez agréer pour vous-mêmes l'expression de ma plus affectueuse estime et de mon plus parfait dévouement.

† L. Z. EV. DE ST. HYACINTHE.

LA MESSE DE MINUIT A LA CAMPAGNE.

Tu chantaï autrefois, ta lyre harmonieuse
 Nous charmaï tous, et plus d'une muse envieuse,
 Révait en vain la corde où tes doigts inspirés,
 Faisait naître des chants profanes ou sacrés.

*Paroles de M. J. A. Poisson,
 à M. l'abbé A. Gingras,
 auteur de la pièce ci-dessous.*

L'auteur de la pièce qui suit nous pardonnera notre indiscretion, si nous livrons son nom au public sans autorisation, sa réputation, pensons-nous, n'aura rien à y perdre.

Nuit calme et solennelle !
 Oh ! oui qu'elle était belle
 La rustique chapelle,
 Sous son naïf décor !
 Avec ses feux magiques,
 Et ses autels féériques,
 Et ses joyeux cantiques :
 Mon Dieu, j'y suis encor !

L'astre s'allume
 Au ciel sans brume,
 Chaque toit fume
 Silencieux ;
 La neige brille
 Sur la charmille,
 Minuit scintille
 Au haut des cieux.

Un météore,
 Mobile aurore,
 Là-bas colore
 L'azur du ciel :
 Lueurs étranges,
 Célestes franges :—
 Sont-ce des langes
 Pour l'Eternel ?

C'est une aurore boréale,
 Couleur de feu, couleur d'opale :
 O belle aurore boréale,
 Qui dans l'ombre éclates sans bruit,
 Es-tu le radieux symbole
 De cet enfant dont la parole
 S'en vient de l'un à l'autre pôle
 Chasser les ombres de la nuit ?
 Mais écoutez : la cloche sonne
 Au clocher lointain qui rayonne :
 La cloche sonne et carillonne
 A réveiller tout le hameau :
 A ce signal, chaque chaumière
 Magiquement soudain s'éclaire ;
 La cariole attend, légère :
 A la chapelle ! il fait si beau !

A la chapelle
 Dieu nous appelle,
 Volons vers elle :
 Il fait si beau !

Comme une rose
 A peine éclose
 Jésus repose
 Dans son berceau !

Berceau charmant ! vrai nid fait de vert sapinage,
 Où dort l'Enfant Jésus, gentil oiseau du Ciel.
 Et voyez le sourire aux enfants du village :
 Son sourire est plus pur qu'un pur rayon de miel !
 Le bel ange ! il rayonne avec autant de joie
 Que s'il était couché sur la pourpre et la soie :
 Oh ! comme il est gentil ce roi de l'univers,
 Qui naît en souriant sur quelques rameaux verts !

L'enfance admire
 Son doux sourire ;
 Son charme attire
 Surtout l'enfant ;

Mais le vieillard aussi, pour qui va sonner l'heure
 D'abandonner bientôt sa terrestre demeure,
 Près de Jésus aussi, le vieillard prie et pleure,
 D'espérance et d'amour le front tout rayonnant :
 Jésus le rajeunit sous ses cheveux d'argent !
 Car il est si gentil cet ange au frais visage
 Qui lui sourit encor, lui vieillard d'un autre âge :
 L'étoile au firmament, l'humble fleur des forêts

A moins de charme, à moins d'attraits !
 La neige molle et virginale,
 La neige fraîche et matinale,
 Qui charge de ses blancs flocons
 Le front charmant des verts buissons,
 Avec moins de grâce étincelle
 Que sa rayonnante prunelle,
 Si pleine de divins rayons !

Mais il sommeille :
 O nuit vermeille,
 Jésus sommeille,
 Coule sans bruit :

Coule plus lente,
 O nuit charmante,
 Coule plus lente,
 O sainte nuit !

Nuit calme et solennelle !
 Oh ! oui, qu'elle était belle,
 La rustique chapelle,
 Sous son naïf décor :
 Avec ses feux magiques,
 Et ses autels féériques,
 Et ses joyeux cantiques.....
 J'y suis, j'y suis encor !

Chérubins de l'exil, à qui manquaient des ailes,
 Par le froid colorés, du feu plein les prunelles,
 Nous, petits villageois, prenions l'Enfant divin
 Pour un frère venu du Paradis lointain.
 Notre âme, que fondait l'ivresse de l'extase,
 Menaçait d'éclater, comme un fragile vase.
 L'église illuminée, au milieu de la nuit,
 Achievait d'éblouir notre œil et notre esprit.
 La " Messe de Minuit, " oh ! c'était notre fête :
 Un mois d'avance au moins nous en perdions la tête.
 Nos soupirs n'étaient pas des soupirs de prophète :
 " Il faut, — demandions-nous — que la neige ait couvert
 " Cette roche si haute ? . . et ce gadellier vert ?
 " Oh ! ce " Minuit " doré, lentement comme il vole !
 " Quel plaisir ce sera : la nuit ! en cariole !

" Et puis, voir ce Jésus, dont le nom seul, parfois,
 " Joint les mains de ma mère et fait trembler sa voix !
 " Voir l'Eglise ! pour nous vrai ciel plein de mystère !"
 De ces rêves d'argent rien n'eût pu nous distraire :
 Plus de jeux : le gros chien n'était plus attelé ;
 L'oiseau ne craignait plus nos lignettes perfides ;
 Plus de course, non plus, sur nos traîneaux rapides.
 Et le gros banc de neige était presqu'oublié.
 La veille au soir, enfin, pour nous lever à l'heure,
 Nous jugions plus prudent de ne nous pas coucher :
 Tous les autres dormaient : nous seul dans la demeure.
 Nous faisons sentinelle, assis près du bûcher.
 Ah ! gentils souvenirs, parfumés d'innocence,
 Vous êtes frais comme elle, et purs comme l'enfance ?
 J'ai vu naître depuis Jésus loin du hameau :
 Quelle magnificence autour de son berceau :
 Dans les villes, surtout, quel superbe étalage !
 Mais, tout cela vaut-il les " Minuits " du village ?
 Nuit calme et solemnelle !
 Vieille et sainte chapelle,
 Si riante et si helle,
 Sous ton naïf décor :
 Avec tes feux magiques,
 Et tes autels féériques,
 Et tes joyeux cantiques,
 Te reverrai-je, encor ?

A. GINGRAS.

— 000 —

PIE IX.

Les journaux ont annoncé dernièrement les uns à la suite des autres que le Pape était dans sa 87^e année. Il y a là erreur. Pie IX est né le 13 Mars 1792, il prendra par conséquent sa 85^e année le 13 Mars prochain.

Voici comment Mgr. Lecoq, Evêque de Luçon, France, de retour de Rome, racontait dans un mandement, à ses diocésains, son entrevue avec le Pape.

...Le dimanche 14 novembre de l'an de grâce 1875, nous étions tous au Vatican. La bannière du Sacré-Cœur flottait, blanche et gracieuse, en tête de notre colonne. Les cloches de la cité sonnaient l'*Angelus*. C'était l'heure indiquée. Tout à coup, dans la foule, se fait un profond silence. On attend, on regarde, on respire à peine. Bientôt l'auguste cortège s'avance ; les genoux fléchissent, les fronts s'inclinent. Pie IX apparaît !

Pie IX, le plus haut représentant de l'autorité sacrée ici-bas !

Pie IX, le roc mystérieux que ne peuvent ébranler ni la violence des tempêtes ni la fureur des flots !

Pie IX qui ne fléchit ni devant les menaces ni devant les promesses !

Pie IX, qui porte avec une égale sérénité le poids de ses longues années et de ses longues infortunes !

Pie IX, enfin, qui souffre et qui lutte pour conserver au monde les éternels principes de la justice et de la vérité !

Nous l'avons vu ! Nous l'avons entendu, et il nous a bénis : grâce insigne, faveur précieuse, s'il en fut jamais...

— 000 —

LES APPARITIONS DE LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE

A LA GROTTTE DE LOURDES ET LE JAILLISSEMENT DE LA SOURCE MIRACULEUSE.

II

Parmi ceux qu'un dédain transcendant de la superstition avait empêchés jusqu'à de se mêler, pour examiner les choses, aux flots de la multitude, plusieurs résolurent de se rendre désormais à la Grotte, afin d'assister à la déception populaire. L'un d'eux était M. Estrade, ce Receveur des Contributions Indirectes dont nous avons parlé et qui avait assisté, chez le Commissaire, à l'interrogatoire de la Voyante. Il avait été alors, on s'en souvient, vivement frappé par l'étrange accent de Bernadette, et, ne pouvant mettre en doute la bonne foi de l'enfant, il avait attribué son récit aux suites d'une hallucination. Parfois, cependant, cette impression première s'éloignant, il inclinait vers la solution de l'homme de police, lequel continuait à ne voir là dedans qu'une comédie très-habile et un miracle de fourberie.

Rien, tout d'abord, ne distingua cette vision des précédentes. Il faut dire seulement que la transfiguration de la Voyante fut telle, que ce spectacle suffit à convertir M. Estrade.

A un certain moment, Bernadette s'avança en marchant sur ses genoux du point où elle pria, c'est-à-dire des bords du Gave, jusques au fond de la Grotte. Il y a

environ quinze mètres. Pendant qu'elle montait cette pente un peu abrupte, les personnes qui étaient sur son passage l'entendirent très-distinctement prononcer ces paroles : "Pénitence ! pénitence ! pénitence !"

Quelques instants après elle se leva, et, mêlée à la foule, elle reprit le chemin de la ville. Au lieu d'une créature transfigurée, ce n'était qu'une pauvre fille en haillons qui semblait n'avoir eu que la part commune à ce spectacle surprenant.

- Durant toute cette scène cependant le rosier sauvage n'avait point fleuri. Ses branches dénudées et sans charme serpentaient immobiles le long du rocher, et c'était en vain que la multitude avait entendu le miracle embaumé et charmant qu'avait demandé le premier pasteur de la ville.

Circonstance digne de remarque ! la croyance des fidèles en fut peu ébranlée ; et, malgré cette apparente protestation de la nature inanimée contre toute puissance surnaturelle, plusieurs hommes considérables se sentirent convertis à la foi pendant le spectacle inouï de la transfiguration de l'enfant.

La foule, comme toujours, examinait la Grotte en tous sens après la fin de l'extase et le départ de Bernadette. M. Estrade l'explora, ainsi que tout le monde, avec le plus grand soin. Chacun cherchait à y voir quelque chose d'extraordinaire ; mais rien n'y frappait les yeux. C'était une cavité vulgaire dans une roche dure et sur un sol partout desséché, sauf à l'entrée et à l'ouest quand, par les temps de pluie, le vent y faisait pénétrer une humidité fugitive.

III.

—Eh bien, l'as-tu vue encore aujourd'hui, et que t'a-t-elle dit ? demanda le Curé de Lourdes, lorsque Bernadette se présenta chez lui en revenant de la Grotte.

—J'ai vu la Vision, répondit l'enfant, et je lui ai dit : " M. le Curé vous demande de donner quelques preuves, par exemple de faire fleurir le rosier qui est sous vos pieds, parce que ma parole ne suffit pas aux prêtres et qu'ils ne veulent pas s'en rapporter à moi." Alors elle a souri, mais sans parler. Puis, Elle m'a dit de prier pour les pécheurs et m'a commandé de monter jusqu'au fond de la Grotte. Et Elle a crié par trois fois les mots : " Pénitence ! pénitence ! pénitence ! " que j'ai répétés en me traînant sur

mes genoux jusqu'au fond de la Grotte. Là, Elle m'a révélé encore un second secret qui m'est personnel. Puis, Elle a disparu.

—Et qu'est-ce que tu as trouvé au fond de la Grotte ?

—J'ai regardé après qu'Elle a disparu (car pendant qu'elle est là je ne fais attention qu'à Elle, et Elle m'absorbe), et je n'ai vu que le rocher, et par terre quelques brins d'herbe qui poussaient au milieu de la poussière.

Le Curé demeura songeur.

—Attendons, se dit-il.

Bien qu'ils fussent quelque peu déconcertés en présence des conversions opérés le jour même aux Roches Massabielle par l'éclat extraordinaire de la transfiguration de Bernadette, les libres penseurs du lieu triomphaient singulièrement de l'échec éprouvé par les croyants, au sujet de l'humble et gracieuse preuve demandée par M. le curé Peyramale. Ils louaient ce dernier plus encore que la veille d'avoir exigé un miracle : "Le Commissaire, disait-on, a été maladroit en voulant tuer l'Apparition : le Curé, bien plus habile, la força à se tuer elle-même." Incapables de comprendre la loyale simplicité de cette impartiale sagesse qui, sans doute, voulait des preuves avant de croire, mais aussi avant de nier, ils appelaient ruse ce qui était prudence, et ils voyaient un piège dans la naïve prière d'une âme droite, en quête de la vérité.

IV.

L'honorable Commissaire de police paraissait cependant s'en vouloir de n'avoir pas pris la fourberie en flagrant délit et détruit, à lui tout seul, cette naissante superstition. Il se creusait la tête pour deviner le mot de l'énigme, car il commençait à voir clairement, par la demande même du Curé de Lourdes, que le Clergé n'était pour rien dans cette affaire. Il n'avait donc en face de lui que cette petite fille et ses parents. Il ne doutait point, d'une façon ou d'une autre, d'en venir enfin à bout.

Lorsque, par hasard, Barnadette sortait dans la rue, la foule s'empressait autour d'elle : on l'arrêtait à tout pas ; chacun voulait entendre de sa bouche le détail des Apparitions. Plusieurs, au nombre desquels M. Dufa, avocat, un des hommes éminents de ce pays, la firent venir et l'interrogèrent. Ils ne résistèrent pas à la secrète puissance que la Vérité vivante mettait en ses paroles.

Beaucoup de personnes se rendirent dans la journée

chez les Soubirous pour entendre les récits de Bernadette. Elle se prêtait en toute candeur et complaisance à ces incessantes interrogations : on voyait que rendre témoignage de ce qu'elle avait vu et entendu constituait désormais pour elle sa fonction particulière et son devoir.

Dans un coin de la pièce où l'on pénétrait, une petite chapelle, ornée de fleurs, de médailles, d'images pieuses, et surmontée d'une statue de la Vierge présentait une apparence de luxe et attestait la piété de cette famille. Tout le reste de la chambre offrait le spectacle du plus douloureux dénuement : un grabat, quelques mauvaises chaises, une table boiteuse formaient tout l'ameublement de ce logis où l'on venait s'informer des splendides secrets du ciel. La plupart des visiteurs étaient frappés et émus par la vue de cette extrême indigence écrite sur toutes choses, et ne résistaient pas à la douce tentation de laisser quelque souvenir, quelque aumône à ces pauvres gens. Mais l'enfant et les parents refusaient toujours, et de telle façon qu'on ne pouvait insister.

Parmi ces visiteurs, plusieurs étaient étrangers à la ville. L'un de ces derniers vint un soir, alors que le va-et-vient de la journée était un peu calmé et qu'il n'y avait plus là qu'une voisine assise au foyer. Il interrogea soigneusement Bernadette, ne voulant qu'elle omit aucun détail et paraissant prendre un intérêt extraordinaire au récit de l'enfant. Son enthousiasme et sa foi se trahissaient à chaque instant par des exclamations pleines d'attendrissement. Il félicita Bernadette d'avoir reçu une si grande faveur du ciel, puis il s'apitoya sur la misère dont il voyait les marques autour de lui :

— Je suis riche, dit-il, permettez-moi de vous venir en aide.

Et sa main déposa sur la table une bourse qu'il entrouvrit et qu'il laissa voir pleine d'or.

La rougeur de l'indignation monta au visage de Bernadette.

— Je ne veux rien, Monsieur, fit-elle vivement. Reprenez cela.

Et elle repoussa vers l'inconnu la bourse déposée sur la table.

— Ce n'est point pour vous, mon enfant, c'est pour vos parents qui sont dans le besoin, et que vous ne pouvez vouloir m'empêcher de secourir.

— Ni Bernadette ni nous, nous ne voulons rien, dirent le père et la mère.

—Vous êtes pauvres, continua l'étranger en insistant, je vous ai dérangés, je m'intéresse à vous. C'est donc par orgueil que vous refusez ?

—Non, Monsieur, mais nous ne voulons rien recevoir, absolument rien. Remportez votre or.

L'inconnu reprit sa bourse et sortit, ne parvenant point à dissimuler une physionomie des plus contrariées.

D'où venait cet homme et qui était-il ? Était-ce un bienfaiteur compatissant, était-ce un tentateur habile ? Nous l'ignorons.—La police était si bien faite à Lourdes que M. le Commissaire, plus heureux que nous, savait peut-être ce secret, et, mieux que personne, connaissait le mot de l'énigme.

Le chef de la police de Lourdes n'était pas homme à reculer pour quelques échecs, et il attendait avec confiance les événements, ne doutant nullement qu'ils ne lui réservassent un triomphe, d'autant plus glorieux qu'il aurait été plus hérissé, dès l'abord, de difficultés et d'obstacles.

V.

La nuit avait mis fin aux agitations, de tant d'esprits si divers, les uns croyant à la réalité de l'Apparition, les autres restant dans le doute, un certain nombre niant résolument. L'aurore allait se lever, et l'Église universelle, sur toute la surface du globe, murmurait au fond des Temples, dans le silence des presbytères déserts, dans l'ombre peuplée des Cloîtres, sous la voûte des Abbayes, des Monastères et des Couvents, ces paroles du Psalmiste dans l'office des Matines : *Tu es Deus qui facis mirabilia. Notam fecisti in populis virtutem tuam... Viderunt te aquæ Deus, viderunt te aquæ, et timuerunt, et turbatæ sunt abyssi.* " Vous êtes le Dieu qui faites des merveilles. Vous avez montré votre puissance au milieu des multitudes... Les eaux vous ont aperçu, Seigneur, les eaux vous ont aperçu, et elles ont tressailli en votre présence, et les abîmes en ont été troublés." (1)

Bernadette, arrivée devant les Roches Massabielle, venait de s'agenouiller.

Une multitude innombrable l'avait précédée à la Grotte, et se pressait autour d'elle. Bien qu'il y eût là bon nombre de sceptiques, de négateurs et de simples

(1) *Ordo* de 1858, 25 février, Jeudi de la 1^{re} semaine de Carême. Office de Matines. Ps. LXXVI.

curieux, un religieux silence s'était fait tout à coup dès qu'on avait aperçu l'enfant. Un frisson, une commotion étrange avait passé sur cette foule. Tous, par un instinct unanime, les incrédules comme les croyants, s'étaient découverts le front. Plusieurs s'étaient agenouillés en même temps que la fille du meunier.

En ce moment l'Apparition divine se manifestait à Bernadette, ravie soudainement en son extase merveilleuse. Comme toujours, la Vierge lumineuse se tenait dans l'excavation ovale du rocher, et ses pieds foulaient le rosier sauvage.

Bernadette la contemplait avec un sentiment d'amour indicible, un sentiment doux et profond, qui inondait son âme de délices sans troubler en rien son esprit et sans lui faire oublier qu'elle était encore sur la terre.

La Mère de Dieu aimait cette enfant innocente. Elle voulut, par une intimité de plus en plus étroite, la presser davantage sur sa poitrine; elle voulut fortifier encore le lien qui l'unissait à l'humble bergère, afin que cette dernière, au milieu des agitations de ce monde, sentit, pour ainsi dire, à tout instant, que la Reine des cieux la tenait invisiblement par la main.

—Ma fille, dit-elle, je veux vous confier, toujours pour vous seule et concernant vous seule, un dernier secret que, pas plus que les deux autres, vous ne révélez à personne au monde.

Bernadette, en la joie de son cœur, écoutait cependant l'ineffable musique de cette parole si douce, si maternelle et si tendre qui charmait, il y a dix-huit cents ans, les oreilles filiales de l'Enfant-Dieu.

—Et maintenant, reprit la Vierge après un silence, allez boire et vous laver à la Fontaine, et mangez l'herbe qui pousse à côté.

Bernadette, à ce mot de "Fontaine", regarda autour d'elle. Nulle source n'existait et n'avait jamais existé en cet endroit. L'enfant, sans perdre la Vierge de vue, se dirigea donc tout naturellement vers le Gave, dont les eaux tumultueuses couraient à quelques pas de là, à travers les cailloux et les roches brisées.

Une parole et un geste de l'Apparition l'arrêtèrent dans sa marche :

—N'allez point là, disait la Vierge; je n'ai point dit de boire au Gave, allez à la Fontaine, elle est ici.

Et étendant sa main, cette main délicate et puissante à laquelle la nature est soumise, Elle montra du doigt à l'enfant, au côté droit de la Grotte, ce même coin desséché vers lequel, la veille au matin, Elle l'avait déjà fait monter à genoux.

Bien qu'elle ne vit à l'endroit indiqué rien qui semblât avoir rapport aux paroles de l'Être divin, Bernadette obéit à l'ordre de la Vision céleste. La voûte de la Grotte allait en s'abaissant de ce côté, et la petite fille gravit sur ses genoux l'espace qu'elle avait à parcourir.

Arrivée au terme, elle n'aperçut devant elle nulle apparence de fontaine. Tout contre le roc poussaient çà et là quelques touffes de cette herbe, de la famille des saxifragées, que l'on nomme *la Dorine*. Soit sur un nouveau signe de l'Apparition, soit par un mouvement intérieur de son âme, Bernadette, avec cette foi simple qui plaît tant au cœur de Dieu, se baissa, et, grattant le sol de ses petites mains, se mit à creuser la terre.

Les innombrables spectateurs de cette scène n'entendant ni ne voyant l'Apparition, ne savaient que penser du singulier travail de l'enfant. Déjà plusieurs commençaient à sourire et à croire à quelque dérangement dans le cerveau de la pauvre bergère. Qu'il faut peu de chose pour ébranler la foi !

Tout à coup le fond de cette petite cavité creusée par l'enfant devint humide. Arrivant de profondeurs inconnues, à travers les roches de marbres et les épaisseurs de la terre, une eau mystérieuse se mit à sourdre goutte à goutte sous les mains de Bernadette et à remplir ce creux, de la grandeur d'un verre, qu'elle avait achevé de former.

Cette eau nouvelle venue se mêlant à la terre brisée, ne fut tout d'abord que de la boue. Bernadette, par trois fois, essaya de porter à ses lèvres ce liquide bourbeux ; mais, par trois fois, son dégoût fut si fort qu'elle le rejeta sans se sentir la force de l'avaloir. Toutefois elle voulait, avant tout, obéir à l'Apparition rayonnante qui dominait cette scène étrange ; et, à la quatrième fois, dans un suprême effort, elle surmonta sa répugnance. Elle but, elle se lava, elle mangea une pincée de la plante champêtre qui poussait au pied du rocher.

En ce moment l'eau de la Source franchit les bords du petit réservoir creusé par l'enfant, et se mit à couler en un mince filet, plus exigü peut-être qu'une paille, vers la foule qui se pressait sur le devant de la Grotte.

Ce filet était si minime que pendant un long temps, c'est-à-dire jusqu'à la fin de ce jour, la terre desséchée l'absorba tout entier au passage, et qu'on ne devinait sa marche progressive que par le ruban humide tracé sur le sol, et qui, s'allongeant peu à peu, s'avancait avec une lenteur extrême vers le Gave.

Quand Bernadette eut accompli, ainsi que nous venons de le raconter, tous les ordres qu'elle avait reçus, la Vierge arrêta sur elle un regard satisfait, et, un instant après, Elle disparut à ses yeux.

L'émotion de la multitude fut grande devant ce prodige. Dès que Bernadette fut sortie de l'extase, on se précipita vers la Grotte. Chacun voulait voir de ses yeux le creux où l'eau venait de surgir sous la main de l'enfant. Chacun voulait y plonger son mouchoir et en porter une goutte à ses lèvres. De sorte que cette source naissante, dont on agrandissait peu à peu le terreux réservoir, prit bientôt l'aspect d'une flaque d'eau ou d'un amas liquide de boue détrempée. La Source cependant, à mesure qu'on y puisait, devenait de plus en plus abondante. L'orifice par où elle arrivait des abîmes s'élargissait insensiblement.

Le lendemain la Source, poussée des mystérieuses profondeurs par une puissance inconnue, et grandissant à vue d'œil, sortait du sol par un jaillissement de plus en plus fort. Elle coula déjà de la grosseur du doigt. Toutefois, le travail intérieur qu'elle opérait à travers la terre pour se frayer son premier passage la rendait encore boueuse. Ce fut seulement au bout de quelques jours qu'après avoir augmenté pour ainsi dire d'heure en heure, elle cessa de croître et devint absolument limpide. Elle s'échappa dès lors de terre par un jet très-considérable, qui avait à peu près la grosseur du bras ; et elle donna à partir de ce moment plus de cent mille litres par jour, comme chacun peut le vérifier aujourd'hui. — N'anticipons point pourtant sur les événements, et continuons de les suivre jour par jour comme nous l'avons fait jusqu'ici.

Reprenons-les au point précis où nous sommes arrivés, c'est-à-dire au jeudi matin, 25 février, vers sept heures, à l'instant où le jaillissement de la Source venait d'avoir lieu en présence d'une foule nombreuse.

à continuer.

RECETTE.

Moyen de préserver les maisons d'être dérangées par la gelée.—Il arrive souvent que les constructions dans les terres fortes, sont sérieusement endommagées par les gelées qui les soulèvent. Les murs se lézardent, les menuiseries se disjoignent, etc. Voici un moyen infallible de parer à cet inconvénient. Ouvrez tout autour de votre bâtisse une tranchée d'environ dix-huit pouces de largeur, et jusqu'à la profondeur du solage même, ou au moins assez bas pour que la gelée ne pénètre pas jusque-là, et remplissez cette tranchée de sable ou de tuf émiétté. Vous être sûr que votre bâtisse ne remuera plus davantage à la gelée. Notre demeure ici, au Cap Rouge, remuait tellement chaque hiver que nous ne pouvions plus fermer les portes. Nous avons employé ce moyen ; et depuis deux ans elle n'a plus remué d'une ligne. On en comprend facilement la raison. Les terres compactes adhèrent fortement aux pierres des solages sous terre, et la gelée soulevant ces terres, molécule par molécule, finit par soulever la masse entière de la bâtisse. Mais si la maçonnerie sous terre est avoisinée par du sable, du gravier ou du tuf, ces matières se divisant facilement, pourront être remuées sans entraîner avec elles les pierres qui les avoisinent.

—ooo—

INFORMATIONS.

~~127~~ Nous attirons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de Mr. Langlais, libraire, sur notre couvert ire. Pour quelques centins seulement de port, nos abonnés peuvent se procurer immédiatement par la malle la plupart des articles ordinaires de papeterie. Nous avons expédié dernièrement au Minésota des Petits Catéchismes, Mois de Marie, Alphabets, médailles, enveloppes de lettres, papier à billets, etc.

Le port actuel par la malle, tant pour les États-Unis que le Canada, est d'un centin par quatre onces, pour tous ces objets.

NOMINATIONS.—L'Hon. G. Ouimet a été nommé Surintendant de l'Éducation. On sait que d'après la nouvelle loi, le Conseil de l'Instruction publique doit se composer de tous les Evêques de la Province et d'un égal nombre d'autres membres nommés par le Gouvernement.

Les Hon. G. Malhiot, Chinic et Irvine ont été nommés Commissaires des Chemins de fer. La commission à son siège principal à Québec avec M. Malhiot pour Président, et M. De Bellefeuille pour Secrétaire.

MINISTÈRE PROVINCIAL.—La retraite de l'Hon. Robertson du Ministère avec celle de MM. Lemaire et Malhiot, ont occasionné une reconstitution complète, comme suit : M. De Boucherville, premier, au Département des Travaux Publics ; M. Garneau à celui des Terres ; M. Church Trésorier ; M. Chapeleau Secrétaire Provincial ; M. Angers Procureur-Général et M. Baker Solliciteur-Général ; M. Ross Président du Conseil. Les 2 nouveaux ministres MM. Chapeleau et Baker ont été réélus par acclamation.

Par suite des nominations ci-dessus, des élections vont avoir lieu aux Trois-Rivières, à Mégantic, et aux Deux Montagnes.

PARLEMENT FÉDÉRAL.—Le Parlement fédéral est en session à Ottawa depuis le 10 du courant. L'opposition, s'est considérablement renforcée depuis la dernière session, par de nouvelles conquêtes dans des élections partielles nécessitées par l'annulation des élections précédentes.

LOUISE LATEAU.—Les journaux Belges nous apprennent que Louise Lateau, la stigmatisée dont nous écrivons actuellement a biographie, est dangereusement malade.

—000—

NÉCROLOGE DU MOIS DE JANVIER.

Le 11 Janvier, à Montréal, à l'âge de 59 ans, le juge L. U. BEAUDRY, après quelques jours de maladie seulement. M. Beaudry était juge depuis 1869. L'un des fondateurs de la Société historique de Montréal, il en était encore à sa mort le vice-président. Il fut aussi l'un des fondateurs de la *Revue de Jurisprudence*, et l'un des rédacteurs des *Décisions des tribunaux du Bas Canada*. M. le juge Beaudry était un travailleur consciencieux en même temps qu'un chrétien sincère. Son *Code des Jurés* qu'il publia en 1870 témoigne de son désir de se rendre utile à l'Eglise, en même temps qu'il dénote qu'il accuse une science légale peu commune.

Le 16, à Ste. Julie, à l'âge de 54 ans, le Rév. JOSEPH THÉORET, curé de cette paroisse.

M. Théoret était né à la Pointe Claire, le 3 mars 1822, d'une honorable famille de cultivateurs. Il avait fait ses études au collège de Sainte Thérèse, où il se fit remarquer par son assiduité

à l'étude et l'égalité de son caractère. Au sortir du collège, il avait fait avec beaucoup de succès son cours de théologie au séminaire de Montréal.

Ordonné prêtre le 1er juin 1844, il fut successivement vicaire à Saint André, Saint Hermas et Berthier. De cette paroisse il passa le 15 septembre 1846 curé de celle de Saint Norbert, où il ne resta que peu d'années. Il était curé de Sainte Julie depuis plus de vingt ans quand la mort est venue brusquement terminer sa carrière. M. Théoret a succombé à une fluxion de poitrine. Aimant à faire le bien sans bruit, il marcha dans les voies du Seigneur dont il aura, nous en avons l'espoir reçu la récompense promise au bon et fidèle serviteur.

Le 17, à Ste. Anne d'Yamachiche, à l'âge de 50 ans, Dame EMILIE LESIEUR DESAULNIERS, épouse de M. Odilon Bellemare, après une longue maladie soufferte avec une résignation toute chrétienne. Mad. Bellemare était la sœur de feu Messire Isaac Desaulniers, V. G., de feu M. Frs. Desaulniers, du Séminaire de Nicolet, et du Dr. L. L. Desaulniers, Inspecteur des prisons.

Le 6, à Marlborough, Mass. à la résidence de son fils, M. Sévère Houde, à l'âge de 78 ans, M. Antoine Houde, natif de la Rivière-du-Loup, comté de Maskinongé, P. Q. Il était père de M. Fréd. Houde, journaliste, et frère de M. Moïse Houde, Membre de la législature de Québec.

Le 31, à Montréal, à la résidence de son fils le Dr. Rottot, M. PIERRE ROTTOT, ancien milicien de 1812, à l'âge de 75 ans.

Le 31, à Montréal, à l'âge de 79 ans, l'HON. CHARLES SÉRAPHIN RODIER, membre du Conseil Législatif et ancien maire de Montréal. Engagé dans le commerce, M. Rodier fut un des premiers canadiens français qui traversa l'Atlantique pour faire lui-même ses emplettes. Il réussit à amasser une fortune considérable. Ce fut lui qui pourvut au logement, dans l'une de ses maisons, des premiers Jésuites qui vinrent résider en Canada. Montréal lui doit en outre plus d'une autre œuvre de bienfaisance.

M. Rodier a laissé au couvent du Bon-Pasteur à Montréal une rente viagère de \$1,000.

Requiescant in pace.

—ooo—